

Cercle
Montesquieu

Rapport d'activité 2018



Assemblée Générale du 17 juin 2019

LexisActu.fr

Votre veille juridique optimisée, 100% personnalisée !

-50% sur votre
abonnement
en 2019

à partir de 29 €^{HT}/mois

LexisActu.fr est le
site de veille juridique
personnalisable et
en temps réel de
LexisNexis.

Il traite de toute l'actualité
du droit dans toutes les
matières et permet à
chaque utilisateur de créer
des newsletters de veille
sur-mesure.

- **Exhaustif** : toutes les matières du droit sont couvertes.
- **Réactif** : des actualités synthétiques et pertinentes sont publiées dans la journée.
- **Fiable** : des juristes spécialisés garantissent la qualité des informations
- **Personnalisable** : vous choisissez vos matières et la fréquence de vos newsletters.



Nos clients en parlent !

“ Très rassurant.
La fiabilité de l'information
et ce avant mes confrères ! ”

“ La qualité du contenu.
La fiabilité des informations. ”

“ Le traitement de l'actualité,
la jurisprudence commentée...
C'est pédagogique, synthétique
et pratique. ”

Sommaire

Le Mot du Président	4
Les chiffres clés	5
Mission : Être un lieu d'échange et de networking	7
Les commissions	8
Diners d'été et d'hiver	24
Mission : Promouvoir le directeur juridique et sa fonction	27
Les Débats du Cercle	28
Le Prix du Cercle	30
Évènements/Conférences	33
Études	36
Promotion du directeur juridique dans les médias	37
Mission : Contribuer à la formation des directeurs juridiques de demain	39
<i>Executive Master General Course</i>	40
Bourse d'étude Herbert Smith Freehills	42
EFB	43
Prix Internet et Média	44
Mission : Être un interlocuteur de référence dans les débats sur le droit en entreprise	45
Grenelle du Droit	46
Paris, place de droit	48
Avocat en entreprise	50
L'organisation du Cercle	51
Le conseil d'administration	52
Les responsables de commission	53
Les Amis et partenaires du Cercle	54

Le mot du Président



Au terme de mon mandat de président du Cercle Montesquieu, j'ai l'honneur de présenter dans ce rapport d'activité les principales réalisations de notre association pour l'année 2018.

Notre association a continué à se développer et compte désormais plus de 400 membres. Nous avons accueilli plus de 40 directeurs juridiques qui sont venus ainsi renforcer la représentativité du Cercle Montesquieu.

Nos membres ont été nombreux à participer aux réunions des différentes commissions qui incarnent la diversité des sujets d'intérêt des directeurs juridiques : Management des DJ, Employabilité, Gouvernance et Ethique, DJ au féminin, Industrie et commerce, Justice économique, Affaires internationales... Outre les connaissances apportées par les meilleurs experts, ces réunions permettent de faciliter les échanges entre pairs et de développer son réseau.

Par leur présence, nos membres ont contribué au succès de nos nombreuses conférences, de nos deux traditionnels dîners, d'été et d'hiver, du premier Paris Regtech Forum et de la 7^{ème} édition des Débats du Cercle. L'activité de notre association est intense et offre, grâce à ces nombreux événements, des temps forts d'échanges et de partage d'expérience ! Nous avons également nourri la réflexion des directeurs juridiques sur leur métier et son environnement grâce à deux études. La nouvelle édition de la Cartographie des Directions Juridiques permet de connaître les grandes tendances chiffrées des directions juridiques, en termes de budget, d'équipes et de sujets d'intérêt. L'étude sur la perception du droit par les dirigeants et les opérationnels permet quant à elle de comprendre les attentes de nos interlocuteurs dans l'entreprise et leur vision de la direction juridique.

A quelques semaines d'intervalle, la deuxième promotion de l'Executive Master General Counsel faisait sa rentrée alors que les 18 premiers étudiants de ce

programme, conçu avec Sciences Po Executive Education, recevaient leur diplôme.

Ce panorama serait incomplet sans évoquer le succès du 2^{ème} Grenelle du Droit, auquel le premier ministre, Edouard Philippe, a apporté son soutien par sa présence et a donné, lors de son discours, des signes forts à la grande profession du droit !

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à l'engagement des membres du bureau de notre association qui m'accompagnent dans notre activité quotidienne, mais également de tous nos administrateurs pour les différentes responsabilités qu'ils ont acceptées d'assumer et de tous les responsables de commissions pour l'enthousiasme et le dynamisme qu'ils mettent en œuvre pour animer leur commission. Je tiens à tous les féliciter et à les remercier pour leur implication et le temps qu'ils consacrent à notre association !

Je formule le vœu que ce rapport d'activité incite de nombreux directeurs juridiques à nous rejoindre pour accroître la représentativité du Cercle Montesquieu et renforcer nos actions et nos prises de position ! Je souhaite également que ce rapport d'activité contribue à la promotion de notre association et à sa reconnaissance dans l'écosystème juridique.

Au terme de mon mandat, je souhaite exprimer toute la fierté et l'honneur que j'ai eu, pendant trois ans, à développer les actions et projets de notre association avec l'appui de son Conseil d'Administration. J'espère avoir ainsi contribué à accroître le rayonnement du Cercle Montesquieu et la reconnaissance de la place du droit en entreprise. Je suis certain que mon successeur saura poursuivre avec dynamisme et conviction les actions déjà engagées tout en apportant un nouveau souffle à notre association.

Nicolas Guérin

Président du Cercle Montesquieu

Les chiffres clés

1 CONFÉRENCE EN MOYENNE PAR MOIS sur des sujets variés

Faut-il réformer le droit de la concurrence ?
Les ICO : et si la blockchain révolutionnait aussi les levées de fonds ?
Gun Jumping et opérations de M&A, Afrique, nouvel eldorado des entreprises ?
Loi sur la protection du secret des affaires : Opportunités et risques pour les entreprises...



1^{ÈRE} ÉDITION du Paris Regtech Forum

2 ÉTUDES pour nourrir la réflexion des directeurs juridiques :
Cartographie 2018 des Directions Juridiques et Etude sur la perception du droit par les dirigeants et les opérationnels



2 TRADITIONNELS DÎNERS ANNUELS,

rassemblant en moyenne **100** membres et précédés par des conférences sur *la justice digitale* pour le dîner d'été et *les chambres commerciales internationales* pour le dîner d'hiver



2^{ÈME} PROMOTION de l'Executive Master General Counsel avec **18** étudiants

24
réunions de
commission

2^{ÈME} ÉDITION DU GRENELLE DU DROIT avec près de **700** participants et la présence du Premier Ministre, Edouard Philippe

7^{ÈME} ÉDITION des Débats du Cercle

11 CABINETS D'AVOCATS, Amis du Cercle, qui partagent les valeurs du Cercle et se sont engagés à soutenir ses actions



150 articles de presse où le Cercle ou l'un de ses membres est directement cité

400
membres dont
43
nouveaux membres
en 2018

MISSION

Être un lieu d'échange et de *networking*

Le Cercle Montesquieu offre à ses membres un lieu privilégié de relations et d'échanges sur la fonction juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux. Au travers de ses commissions et groupes de travail, il permet aux directeurs juridiques de partager leurs expériences et d'améliorer leur pratique professionnelle quotidienne. La taille volontairement limitée de ses effectifs et le parrainage des nouveaux membres créent un fort intuition personae qui favorise le développement des liens humains profonds et amicaux. Afin de renforcer les échanges informels et le networking, le Cercle Montesquieu organise également deux dîners associatifs, l'un en hiver et l'autre en été.

Les commissions

<u>Commission Affaires Internationales</u>	8
<u>Commission CAC 40</u>	9
<u>Commission DJ au féminin</u>	10
<u>Commission Employabilité des DJ</u>	11
<u>Commission Finance et bourse</u>	12
<u>Commission Gouvernance et Ethique</u>	13
<u>Commission Grand Sud</u>	15
<u>Commission Industrie - Commerce</u>	16
<u>Commission Justice Economique</u>	17
<u>Commission Management des DJ</u>	18
<u>Commission Rhône-Alpes</u>	19
<u>Commission Santé</u>	21
<u>La Factory du Cercle</u>	22

Dîners d'été et d'hiver	24
--------------------------------	----

COMMISSION

Affaires Internationales

La Commission Affaires internationales a pour objectif d'apporter des solutions internationales aux questions de fonctionnement et compétences que se pose le Cercle Montesquieu. Sa vocation est d'être un groupe de travail centré sur l'international, les relations avec les associations de juristes internationales et locales à l'étranger, et se focaliser sur les apports « internationaux » d'utilité concrète au Cercle.

Ses membres

Une cinquantaine de membres ayant :

- des responsabilités Europe, EMEA ou globale au sein de leur entreprise,
- des compétences multi-juridictionnelles,
- une expérience et « background » à l'international et
- une envie de partager les « best practices » avec les pairs au sein du Cercle

Ses co-responsables

- Eric Gardner de Béville, Client Relations Officer, The Client Relations Company
- Vincent Mercier, VP Mergers & Acquisitions and Legal Affairs, Leoni Group

Fréquence et lieu des réunions

Les travaux de la Commission Affaires Internationales se partagent entre des réunions internes de travail et des conférences externes d'échanges interactifs :

- Les réunions internes se centrent sur des questions pratiques telles que le RGPD, la constitution de filiales, l'organisation des DJ à l'international, le choix des cabinets d'avocats internationaux, la mise en place d'une structure de juristes hors-France ou les analyses comparatives du statut du juriste en entreprise ou de la compliance.

- Les conférences ont porté sur des sujets internationaux variés tels que « Afrique, Eldorado pour les entreprises françaises ? », « Investissements Made in China », « Business et Droits de l'Homme », « Traité Transatlantique et Entreprises en France ». Ces conférences se font en partenariat avec des Cabinets d'Avocats experts en la matière.

Travaux réalisés en 2018

- En 2018-19, la Commission Affaires Internationales (CAI) s'est focalisée d'une part sur le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles - le RGPD - pour en comprendre mieux la portée et les conséquences pour les Directions Juridiques et les entreprises, et d'autre part sur les relations avec les autres Associations et regroupements de General Counsel d'entreprises, tels que ACC Europe à Bruxelles, le Club ILD à Genève et le FIDADE à Madrid.
- En 2019-20, la CAI organisera un atelier à Paris sur le RGPD, développera les relations avec ACC Europe, proposera des articles de presse et de revues juridiques spécialisées, et animera une conférence sur un thème international tel que « Secret professionnel des juristes : pour et contre », ou « Legal Operations : la montée en puissance » ou encore « Arbitrage international ou médiation ? »

La Commission dite des DJ du CAC 40 du Cercle Montesquieu a été créée en juin 2011.

Ses membres

La Commission CAC 40 réunit les directeurs juridiques principalement des sociétés du CAC 40.

Son responsable

Yannick Chalmé, Directeur Juridique Groupe, L'Oréal

Fréquence et lieux des réunions

Les réunions se tiennent tous les deux mois sous forme d'un dîner-discussion autour de thèmes d'actualité et transversaux concernant l'ensemble des participants, avec parfois un invité intervenant extérieur.

Travaux réalisés en 2018

- Market abuse regulation (MAR) : mise en œuvre et solutions retenues pour la gestion d'initiés
- Brexit : calendrier et conséquences sur les engagements passés / futurs des entreprises
- Données personnelles (mise en conformité GPDR),
- Influenceurs : les bonnes pratiques,
- Devoir de vigilance des sociétés mères,
- SAPIN 2 et dispositifs de lutte contre la corruption : code de conduite des affaires, dispositif d'alerte éthique, cartographie des risques, éva-

- luation de la situation des tiers en matière de corruption, contrôles comptables,
- Représentants d'intérêts – inscription des sociétés au répertoire des représentants d'intérêts de la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique
- AFA : questionnaire de l'AFA et pratiques sur les contrôles de l'Agence française anticorruption
- Le statut de l'avocat en entreprise et la confidentialité des avis des juristes d'entreprises,
- Base de données contrats et autres solutions, outils Legal Tech.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La convivialité caractérise la Commission CAC 40 : des dîners-discussions entre Directeurs Juridiques de grands groupes internationaux qui partagent les mêmes préoccupations et échangent sur leurs bonnes pratiques constituent des moments privilégiés pour tisser des liens et nourrir un réseau de qualité.

COMMISSION

Dj au féminin

Créée en 2013, la Commission DJ au féminin est le premier réseau de Directrices Juridiques créé et animé par des Directrices Juridiques. La Commission multiplie les initiatives visant à renforcer la convivialité entre ses membres, favoriser les échanges et prendre position sur des débats de société à travers l'organisation de divers événements et actions.

Ses membres

La Commission compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres inscrits. Elle réunit généralement entre 20 et 30 participants à ses événements. Certains d'entre eux, notamment festifs, sont ouverts aux hommes.

Ses co-responsables

- Béatrice Bihl, Vice-Présidente du Cercle Montesquieu et Secrétaire Général de Teva Santé.
- Nathalie Kaleski, responsable du Comité de lecture qui tient une rubrique « j'ai lu pour vous ». Ce comité se réunit selon son propre agenda pour sélectionner des livres qu'il présente ensuite à la Commission. Les comptes-rendus de ces lectures sont publiés sur le site du Monde du Droit.

Réalisations 2018

- **Peut-on être femme et dirigeante ?** le 8 mars 2018

Avec Catherine Blondel-Coustaud, normalienne, essayiste et conseillère de dirigeantes (FEMMES DE TETES)

- **En musique !** le 8 juillet 2018

Avec le chef d'orchestre Guy Perrier afin d'aborder de manière originale les ressorts collectifs du leadership sur une péniche et dîner à quai

- **Le marché des directrices juridiques en Europe,** le 11 septembre 2018

Avec Tanja Albers, en charge du recrutement chez Major, Lindsey & Africa dans la résidence parisienne de Robert Major

- **Instagram, pour quoi faire ?** le 15 octobre 2018
Avec Barbara von Wnuk-Liponski, influenceuse et créatrice du compte Une Prussienne parisienne (25,000 abonnés)

- **A la rencontre d'une peintresse moderne,** le 29 novembre 2018 (voir photo ci-dessous)

Avec STOUL, artiste peintre à l'occasion de son exposition personnelle à la créateur à Galerie Lavo//matik créée par Benoit Maitre (Paris XIII)

Travaux 2019

La Commission DJ au féminin a abordé le 21 mai 2019 un thème de fond : Sexisme, quel impact sur les organisations ? avec Marie Allibert, coordinatrice générale de l'association JUMP, une association qui œuvre pour aider les entreprises à utiliser tous les talents pour maximiser leur développement économique.



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

Employabilité des DJ

Créée au 1^{er} janvier 2016, la commission Employabilité a atteint ses objectifs initiaux : créer du buzz autour de la fonction, nouer des partenariats, mener des actions de sensibilisation à l'évolution de la fonction auprès des membres, et leur offrir un service qu'ils soient en transition ou simplement désireux de gérer leur carrière.

Ses membres

La Commission Employabilité se distingue des autres commissions par le fait qu'elle n'a pas de membres inscrits ; elle est ouverte à tous les membres du Cercle tant au niveau de la participation aux événements que de la fourniture de contributions et du partage d'expériences.

Ses responsables

- Renalda Harfouche, Directeur Juridique EMEA, Ipsos
- Brigitte des Abbayes, ancien président et ancien directeur juridique, Oracle France

Ses réalisations 2018 et début 2019

- Établissement d'une charte « Partenaire du Cercle » à l'intention des consultants en ressources humaines : chasseurs de tête, cabinets de recrutement, outplacement, DRH.
- Conclusion de premiers partenariats

Petits déjeuners et événements sur différents thèmes

- 10 janvier 2018 : Commission conjointe avec la commission DJ au féminin : la soirée de la chance
- 25 janvier 2018 : Rémunération des directeurs juridiques : osons parler d'argent !
- 14 novembre 2018 : Premier bilan des ordonnances Macron et impact en terme d'employabilité

- 11 janvier 2019 : commission tripartite avec la commission management et la commission Gouvernance et Ethique sur le guide AFA sur la fonction compliance
- 26 mars 2019 : Changer de job, comment faire ?

Les projets 2019

- Poursuivre les événements en recherchant la transversalité avec d'autres commissions ; conclusion de nouveaux partenariats
- Deux enquêtes : l'une sur les DJ à mi-carrière et l'autre sur la rémunération des juristes d'entreprise.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Employabilité des DJ à la volonté de développer davantage de coopération avec les Commissions à vocation transverse.



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Le point de vue de :

Sylvie AUFFRAY Ancienne Executive Legal Counsel - GE

Originale par son mode de fonctionnement, la commission Employabilité m'a séduite dès le départ et alors même que j'étais encore en poste et non désireuse d'en partir. J'apprécie la qualité des intervenants (recruteurs, managers de transition, avocats spécialisés etc), le choix des thèmes, très en prise avec la réalité du marché du travail mais aussi la grande liberté d'expression qui y règne sur des sujets parfois encore tabou comme celui de la transition et de la recherche d'emploi. C'est un lieu d'échange très ouvert et convivial.

COMMISSION

Finance & Bourse

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

Ses membres

La Commission Finance et Bourse du Cercle Montequieu est une Commission ouverte à l'ensemble des membres du Cercle.

Ses responsables

- François Marshall, membre honoraire, ancien Administrateur et ancien Vice-Président du Cercle. Avocat associé du cabinet Marshall Avocats et associés.
- David Rubin, Avocat aux barreaux de Paris et New York, Manager de transition - Droit des Sociétés - Droit Boursier. Direction Juridique Groupe FAURECIA

Fonctionnement

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

La Commission Finance et Bourse organise des conférences-débats en partenariat avec des «Think Tank» financiers, des universitaires et des professionnels de la finance et du droit (Institut de Finance Structurée à Paris, Club Finance INSEAD, Wharton, CREDA, AFTE, cabinets d'Avocats spécialisés).

Selon le thème traité, les intervenants sont des régulateurs, magistrats, universitaires, banquiers, spécialistes des marchés financiers, agences de notations, avocats, professionnels du chiffre, directeurs financiers, trésoriers d'entreprise, et directeurs juridiques.

Exemples de sujets traités

Par le passé, ont été abordés notamment les sujets suivants :

- Industrie et marchés immobiliers en France;
- Banques et désintermédiation, le rôle de la fiscalité
- Cession in bonis d'entreprises ou d'activités en difficulté : sélection de l'acquéreur et protection du vendeur
- Impacts de la Directive sur les Redressements et Résolutions des Etablissements de Crédit sur les sociétés commerciales en France.
- Norme IFRS 16 : changements et impacts, sur valorisation et note de crédit.
- La nouvelle offre de service de paiement : une nouvelle opportunité pour les entreprises?

En 2018, un partenariat a été mis en place avec EURONEXT Corporate Services afin de développer en commun des événements relatifs au droit boursier, dont le premier est une conférence-débat le jeudi 20 Juin 2019.

Gouvernance & éthique

L'objectif de la Commission Gouvernance et Ethique est de partager nos expériences sur ces sujets stratégiques, complexes, et exigeants et qui nécessitent une implication sans faille des instances dirigeantes.

Ses membres

La commission Gouvernance & Ethique est composée de 110 membres.

Ses co-responsables :

- Claire Olive-Lorthioir, responsable depuis 2012, administrateur du Cercle depuis avril 2013.
- Catherine Stavrakis, responsable de la commission depuis novembre 2018

Les réalisations 2018

5 réunions de commission ont été organisées en 2018 :

- 30 janvier 2018 : Loi Sapin2, Loi Vigilance, tous concernés ? Quelles réponses contractuelles ?
- 20 mars 2018 : Compliance et Données personnelles (organisée conjointement avec la Commission Industrie et Commerce)

- 18 juin 2018 : Petit-déjeuner « De l'Esprit des lois » FAQ Loi Sapin 2
- 19 septembre 2018 : Premier bilan des contrôles de l'AFA
- 8 novembre 2018 : Quels enseignements tirer des affaires récentes de corruption en France pour protéger entreprises, dirigeants managers et compliance officers ?

La Commission Gouvernance et Ethique a contribué à la conception de la formation AFA -EFB - Cercle Montesquieu sur la prévention de la corruption. C'est la première fois qu'une agence de l'état, le barreau de Paris à travers l'EFB et le Cercle Montesquieu collaborent ensemble sur un sujet d'envergure. Une première session de cette formation comprenant 6 modules a eu lieu de janvier à mars 2019 et une deuxième session démarrera en septembre 2019.



Le point de vue du de Catherine Stavrakis et Claire Olive,

co-responsables de la Commission

Nous vivons ensemble une mutation du droit et des directions juridiques, une diversification rapide des fonctions, les répercussions du digital sur des postes qui deviennent très techniques et envisageons ensemble l'avenir d'une compliance que nous souhaitons humaniste et incarnée.



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

Travaux 2019

En 2019, la Commission Gouvernance et Éthique a poursuivi ses travaux :

- 11 janvier 2019 : commissions tripartite sur le guide AFA sur la fonction compliance
- 11 avril 2019 : atelier des Débats du Cercle préparé par la commission sur le thème Compliance et compétitivité
- 7 mai 2019 : groupe de travail pour répondre à la consultation de l'AFA sur le guide relatif aux vérifications anticorruption dans le cadre des fusions-acquisitions et de la CNIL sur le projet de référentiel « alertes professionnelles ».
- 14 mai 2019 : Conférence « Enquêtes internes : un enjeu stratégique pour les entreprises »

- 4 juin 2019 : Transformation(s) interne(s) des Entreprises, influence du droit pénal et de la compliance

La Commission Gouvernance et Ethique a également pour projet de :

- Concevoir des vidéos anticorruption qui seront des outils originaux susceptibles d'être utilisés par les membres
- Formaliser une contribution concernant le guide sur la fonction juridique de l'AFA.
- Contribuer à la consultation de l'AFA sur un projet de guide pratique sur les vérifications anticorruption dans le cadre des fusions-acquisitions



Le point de vue de :

Laure LAGON *Directrice Juridique Corporate – Veolia Water*

La commission Gouvernance et Ethique offre à ses membres un cadre privilégié d'échanges entre professionnels expérimentés, confrontés à de nouvelles exigences légales. La règle de Chatham House permet des discussions franches et des réflexions approfondies pour une mise en œuvre optimisée des nouvelles exigences, de la loi Sapin II par exemple

Grand Sud

La Commission Grand Sud du Cercle Montesquieu a été créée dans le courant de l'année 2017 par un groupe de membres du Cercle Montesquieu directrices et directeurs juridiques d'entreprises basées dans le Sud de la France (de Bordeaux à Nice).

Ses objectifs

Les objectifs de la Commission Grand Sud sont de :

- Promouvoir dans la région les valeurs du Cercle et de notre profession en vue de la construction d'une grande profession du droit
- Créer un échange, en partie virtuel du fait des distances, entre les membres du Cercle présents dans la région
- Organiser des échanges régionaux (bonnes pratiques ; prestataires ; recrutement)
- Optimiser les activités du Cercle en développant l'accès depuis la région aux activités des autres Commissions du Cercle
- Promouvoir les échanges avec les autres professions du droit dans la région
- Fonctionner en réseau de façon participative et paritaire
- La devise de la Commission Grand Sud est « L'Esprit des Lois »

Ses membres

La Commission Grand Sud a aujourd'hui une dizaine de membres basés à Nice, Toulouse, Perpignan, Toulouse, Castres, Lavaur, Marseille.

Ses membres appartiennent à des entreprises de toutes tailles.

Elle a vocation à se développer auprès des directrices et directeurs juridiques d'une très vaste région.

Ses co-responsables

- Philippe Blanchet, Group General Counsel, Wiko (Marseille)
- Jan Holtzhauser, JH Société d'Avocats, avocat à la cour (Toulouse) et ancien directeur juridique
- Pierre Laporte, General Manager IKARIAN (Toulouse, Paris)
- Marie-Paule Porte, Group General Counsel Virbac (Nice)

Travaux réalisés en 2018

La Commission Grand Sud a organisé plusieurs conférences téléphoniques avec ses membres.

- Elle a organisé le 19 octobre 2018, en partenariat avec l'Université de Toulouse, Sandro Zero, Président du Syndicat des Entreprises Exportatrices de Produits Stratégiques, le Cabinet IKARIAN, conseil en Compliance et le Cabinet JH Société d'Avocats, conseil en droit des affaires, une conférence sur le thème : « La Compliance en matière de Contrôle des Exportations et de Sanctions Economiques »

Ont été présentés les sujets suivants :

- La conformité en matière de contrôle des exportations, par Sandro Zero, Président du Syndicat des Industries Exportatrices de Produits Stratégiques (SIEPS) et Consultant Senior du Cabinet IKARIAN,
- Bonnes pratiques dans le secteur aéronautique, par Antoine de La Chapelle, Directeur Juridique Groupe Latecoere, membre de la Commission Grand Sud,
- Retour d'expérience dans le secteur des équipements militaires, par Maître Jan Holtzhauser, avocat associé de JH Société d'Avocats, membre de la Commission Grand Sud.

Travaux prévus en 2019

- Organiser un événement à Marseille avec Philippe Blanchet, sur le thème : Retour d'expérience d'un directeur juridique d'un groupe à actionnariat chinois.
- Organiser un événement annuel à Toulouse sur le thème de l'implantation des entreprises françaises en Inde.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Grand Sud est une nouvelle commission régionale, dans une région en plein développement économique, où les entreprises sont nombreuses et en nombre croissant.

La population des juristes et des directrices et directeurs juridiques y est aussi en croissance, avec cette particularité d'être nombreuse et très

dispersée sur un vaste territoire géographique. Les enjeux du développement en région du Cercle restent importants. Le Cercle peut gagner en notoriété en région afin d'attirer de nouveaux membres. La Commission Grand Sud et le Cercle dans son ensemble doivent se mobiliser autour de ces enjeux.

COMMISSION

Industrie Commerce

La Commission Industrie-Commerce est un lieu d'échanges et de travail convivial entre fabricants et distributeurs sur des sujets qui concernent principalement le droit de la concurrence, de la distribution, et de la consommation.

Ses membres

La Commission compte 67 membres inscrits et réunit principalement fabricants et distributeurs. Elle est majoritairement constituée des Directeurs Juridiques de grands groupes français de la distribution, de la franchise, de sociétés de fabricants nationaux et internationaux, ainsi que d'avocats, anciens Directeurs Juridiques et membres du Cercle, spécialisés en droit économique.

Responsables

- Isabelle Ramus, Directeur Juridique, Lexmark International
- Philippe Fournier, Directeur Juridique du Groupe Le Duff (précédemment Directeur Juridique de Cora) qui a décidé de renoncer à co-présider la commission en 2019 en raison de son changement de société.

Fréquence et lieu des réunions

La commission Industrie - Commerce se réunit une fois par trimestre.

Travaux réalisés en 2018

En 2018 la commission a organisé deux réunions importantes sur les thèmes suivants :

- Le Déséquilibre Significatif - bilan et perspectives d'une notion à géométrie variable avec l'intervention de Gaël Hichri, Avocat associé au Cabinet MAGENTA Paris,
- Le Respect des Délais de Paiement, bilan, règles applicables, enjeux et perspectives avec Olivier LEROY, Avocat associé au cabinet CMS-BFL de Lyon.



CRÉDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

La Commission Industrie et Commerce a également participé à une réunion co-organisée avec la Commission Gouvernance et Ethique sur « Compliance et données personnelles », comportant un axe d'étude des processus de due diligence clients, fournisseurs, employés engendrant des traitements de données personnelles, avec Denise Lebeau-Marianna et Fabien Ganivet, Avocats associés au sein du cabinet international DLA Piper.

Travaux et événements prévus en 2019

La Commission Industrie-Commerce a suivi de très près et continue de s'intéresser à l'Ordonnance portant réforme du Titre IV du Livre IV du Code de Commerce dans le cadre de la Loi pour l'Équilibre des Relations Commerciales dans le secteur Agricole et Alimentaire issu des Etats Généraux de l'Alimentation. Les conséquences de cette réforme restent un des grands axes de travail de la Commission sur 2019.

Il est également prévu d'organiser une réunion mixte avec la Commission internationale et la Commission Santé sur les conséquences du Brexit.

Justice Économique

Parce que les entreprises sont les premiers usagers de la Justice commerciale et sociale, l'objectif de la commission est d'organiser une meilleure synergie entre les différents métiers du droit (directeurs juridiques, magistrats, avocats, professeurs d'université), en réunissant les professionnels de la Justice économique au travers de plateformes communes d'échanges.

Ses membres

Les membres de la Commission sont des Directeurs juridiques dont certains ont exercé ou exercent des fonctions judiciaires - ouverture prévue aux magistrats (ordre judiciaire et administratif) et des avocats

Ses responsables

Laure Lavorel, Managing Assistant General Counsel - Groupe Broadcom, ancien avocat et ancien juge consulaire

Elisabeth Duval, Directeur Juridique Group de Vygon et juge consulaire

Fréquence et lieu des réunions

En 2018 et 2019, la commission s'est concentrée sur la participation de certains de ses membres à des conférences et ateliers dédiés au développement d'une communauté des juristes unie au travers de la 2ème édition du Grenelle du Droit ainsi que de la participation à de nombreux événements réunissant des avocats. Ainsi elle a poursuivi ses activités au sein de Paris Place de Droit en participant à la rentrée du Barreau de Paris et de Genève, aux Campus Internationaux d'Abidjan et de Berlin, et à la conférence franco-italienne de l'ACE qui s'est tenue à Vérone.

Enfin, la Commission a co-organisé la conférence « the Legal Challenges of the data Economy » en partenariat avec l'Université de Chicago, Sciences Po, l'Institut Montaigne, le Collège des Bernardins le 22 mars 2019

Travaux réalisés en 2018 et début 2019

- Contribution aux manifestations de Paris - Place de Droit tout au long de l'année 2018 et 2019 pour une promotion du rôle international de la Justice en France

- Intervention : Campus International d'Abidjan les 20 et 21 septembre 2018 « Regards croisés sur la pratique de la médiation et de l'arbitrage ».
- Intervention : Campus Internationaux de Berlin les 30 janvier et 1er février 2019 ; participation au panel PROTECTION DES DONNEES
- Intervention conférence franco-italienne de l'ACE les 30 et 31 mai 2019 à Vérone : modérateur du panel Faillites d'entreprises et gestion de crise, entre gestion et opportunité d'internationalisation

Travaux à venir

- Formation des juristes à la culture contentieuse
- visite du nouveau TGI
- Rencontre entre DJ et professionnels du droit des entreprises en difficultés.
- Partenariat avec le Tribunal de Commerce
- Conférence au Conseil d'Etat
- Ouverture de la Commission à des avocats et magistrats
- Mobilisation commune avec l'Ordre des avocats de Paris sur des sujets de place (le juriste administrateur, les discriminations...)

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Justice Economique, point de contact des Directeurs Juridiques avec les différentes institutions judiciaires, propose aux membres du Cercle une plateforme permettant de bâtir une communication plus efficace, mieux documentée sur des sujets de Justice et auprès de ses acteurs.

COMMISSION

Management des DJ

Lieu d'échange permettant aux Directeurs Juridiques d'explorer des visions croisées des pratiques de chacun en matière d'animation d'équipe et de management (recrutement, rémunération, formations, outils de performance).

Ses membres

121 Directeurs(trices) Juridiques sont membres de la Commission Management dont une dizaine se retrouve lors des commissions

Ses responsables

- Catherine Desvignes, Directrice Juridique, Orange Innovation, Technologie, Réseau et Wholesale
- Sybil de Geoffroy, Directeur Juridique – Christie's France
- Edouard de Kervenoaël, Directeur Juridique du BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac)

Fréquence et lieu des réunions

- 3 à 4 réunions par an pour la plupart au Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables

Travaux réalisés en 2018 et début 2019

- 21 mars 2018 : Comment le Legal Design peut-il favoriser l'innovation dans les directions juridiques ? Intervenants : Charlotte Karila Vaillant, fondatrice de Signe Distinctif et Marie Potel-Saville, directrice juridique EMEA d'Estée Lauder Compagnies,

- 5 septembre 2018 : La vidéo : outil de valorisation de la direction juridique ? Intervenants : Vincent Letamendia, co-fondateur "Le droit pour moi" et Patrick Rémot, Directeur Juridique et Conformité de Clear Channel
- 11 janvier 2019 : commission tripartite avec la commission Gouvernance et Ethique et la commission Employabilité des DJ sur le guide AFA sur la fonction compliance.

Travaux à venir

Commission tripartite Management/DJ au Féminin/ Employabilité (sept 2019) sur le thème « Place du DJ dans l'entreprise »

CE QU'IL FAUT RETENIR

A l'heure de la transformation digitale, l'utilisation de la vidéo et du Legal design permettent de mieux répondre aux besoins des opérationnels et de redonner au Droit, agilité et effectivité dans le business. La Commission Management vous propose de partager ces outils de Legal tech déjà mis en place par des pairs ou avec des conseils.

Rhône-Alpes

La Commission Rhône-Alpes, presque contemporaine de la création du Cercle, a pour objectif de permettre aux directeurs juridiques de la région de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences, notamment à l'international. Elle est en effet composée de nombreuses ETI traditionnellement tournées vers l'export et l'international. Elle fonctionne sur un mode très informel avec des membres impliqués qui aiment se retrouver de manière conviviale, créer un réseau et aborder des sujets tant dans l'actualité juridique que dans la vie des affaires et la vie de nos entreprises.

Rhône-Alpes Région

Ses membres

30 membres, directeurs juridiques, secrétaires généraux, et trois avocats, anciens directeurs juridiques, qui apportent toujours un éclairage important lors de nos échanges.

Son responsable

Philippe SUMEIRE, Directeur Juridique du Groupe SEB leader mondial du petit électro-ménager.

Fréquence et lieux des réunions

4 rencontres ont eu lieu en 2018 dont un dîner de rentrée dans un restaurant lyonnais.

Les autres rencontres se passent au CAMPUS SEB, nouveau siège du Groupe SEB à Ecully.

Travaux réalisés en 2018 et début 2019

- 5 avril 2018 : La Compliance mise en perspective des divers thèmes concernés

- 5 juillet 2018 : La Digitalisation, avec un expert de ce domaine
- Tour de table : devoir de vigilance, Sapin 2, lobbying
- 15 novembre 2018 : Risques Cyber – Une menace croissante, des enjeux et des solutions, le 15 novembre 2018 avec le courtier Gras Savoye
- 21 mars 2019 : Quelle formation pour le juriste de demain avec l'EM Lyon
- 11 juin 2019 : Réforme des pratiques restrictives de concurrence et des négociations commerciales avec un avocat

Travaux prévus en 2019

- 19 septembre 2019 : Thème en cours de définition
- 19 novembre 2019 : Compliance Sapin II. Bilan au bout de 3 ans avec Herbert Smith



Le point de vue de :

Philippe SUMEIRE responsable de la Commission Rhône-Alpes

C'est une commission régionale où il n'y a pas de spécificité sur un thème du Droit. Il s'agit plutôt d'entretenir le réseau des directeurs juridiques ou responsables juridiques sur la zone Auvergne, Rhône-Alpes, faciliter le partage d'expérience en tous domaines : sujets de droit bien sûr, mais aussi management, recrutement, gestion du changement, etc...



Le point de :

Bernard VAN DER ELST *Directeur Juridique du Groupe DESCOURS & CABAUD*

Je participe depuis maintenant 6 ans aux réunions organisées par Philippe Sumeire. Pour ma part cela m'a très souvent permis bien sûr d'échanger avec mes homologues, eux aussi travaillant pour beaucoup dans des groupes de taille significative, voire très significative, sur des sujets nous intéressant tous et touchant à divers aspects de la législation, qu'il s'agisse du droit des sociétés, ou du droit des contrats, pour ne citer que ces deux grands domaines d'expertise.

Et ce type d'échange est réellement fondamental car il offre souvent à chacun le regard de l'autre et son interprétation sur des textes qui, la plupart du temps, peuvent être interprétés de différentes façons, ce qui a toujours fait et fera toujours la grandeur et l'intérêt du Droit par ailleurs.

Cela nous permet aussi d'échanger sur nos relations avec nos grands amis et partenaires que sont les avocats. Car là aussi, pour tout Directeur Juridique qui se respecte, ces relations souvent étroites et parfois même amicales, constitueront l'un des grands piliers de sa carrière.

En d'autres termes, et plus lapidairement, je dirais que selon le sacro-saint principe qui veut qu'on réfléchisse mieux à plusieurs que seul, je ressors toujours de ces réunions avec un nouvel éclairage, une nouvelle idée. Elles sont ainsi très enrichissantes et elles le sont aussi bien sûr grâce à la qualité des différents intervenants qui viennent souvent les animer, sur proposition de l'un ou de l'une d'entre nous.

Et, last but not least, elles se déroulent toujours dans un climat très détendu. Ce qui est, il faut le dire, l'œuvre de notre président.

COMMISSION

Santé – *Life sciences*

La Commission Santé réunit les acteurs juridiques des laboratoires pharmaceutiques santé humaine ou vétérinaire, entreprises de biotechnologie, matériel médical, diagnostic in vitro, établissements de soins, fabricants, distributeurs, etc.

Les travaux de la Commission permettent à la fois de s'informer sur des sujets transversaux, d'échanger sur les pratiques du secteur mais également de tisser des liens amicaux entre ses membres ce qui facilite les échanges y compris en dehors des réunions de la Commission.

Ses membres

La Commission compte environ 40 membres.

Ses responsables

- Fabienne Clarac Huyghues-Despointes, Directeur Juridique Groupe, Stago, société de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (DIV)
- Gérard Sicsic, Directeur Juridique, Panpharma, spécialiste de produits injectables hospitaliers

Fréquence et lieu des réunions

La commission se réunit trois à quatre fois par an.

Travaux réalisés en 2018

- 13 février 2018 en collaboration avec Me Xavier Marchand sur les consortiums en R&D
- 5 Décembre 2018 en collaboration avec l'équipe anglaise du cabinet Fieldfisher sur les conséquences du Brexit dans le domaine de la santé

Travaux à venir :

Plusieurs autres réunions sont prévues en 2019 :

- une réunion en juin concernant le droit de la concurrence dans le domaine de la santé en Europe.



CREDIT PHOTO : CERCLE.MONTESQUIEU

- Une réunion sera organisée sur les circulaires et arrêtés pris en application de la nouvelle ordonnance anti-cadeaux de janvier 2017 et les dernières lois importantes impactant le monde de la santé,
- Une réunion mixte sera organisée avec la Commission internationale et la Commission Distribution sur les conséquences du Brexit.
- Une réunion sur les données de santé et le RGPD pour les objets de santé connectés

La Factory du Cercle

La Factory du Cercle, née au dernier trimestre 2018 répond au besoin des directeurs juridiques de disposer d'une initiative particulière en matière de transformation digitale. Son objectif est double :

- favoriser la mise en place d'un écosystème favorable à la transformation digitale des directions juridiques
- répondre concrètement aux besoins des directeurs juridiques dans leurs recherches de solutions pratiques.

Ses membres

Les membres de la Factory sont au nombre de 15 personnes et sont représentatifs de la diversité des membres du Cercle Montesquieu (taille, secteur d'activité, ...).

Ses co-responsables

- Olivier Bélondrade, Deputy General Counsel - Groupe Coface
- Laure Lavorel, Managing Assistant General Counsel - Groupe Broadcom

Travaux réalisés en 2018

- « Quel éco-système pour favoriser la transformation digitale du monde juridique ? » brainstorming organisé dans le cadre du Village des Legaltechs (28 novembre 2018)
- Présentation de l'étude sur la digitalisation des directions juridiques réalisée en partenariat entre le Cercle Montesquieu, CMS Francis Lefebvre et Day One (14 février 2019),
- « The Legal Challenges of the Data Economy », conférence organisée en partenariat entre le Cercle Montesquieu, l'Université de Chicago, l'Institut Montaigne et Sciences Po (22 mars 2019),
- Atelier Regtech (15 avril 2019).

Travaux à venir

- Réalisation d'une cartographie des legaltechs,
- Masterclass (partage d'expériences et de bonnes pratiques),
- Conférences (notamment dans le cadre du Campus des Avocats du barreau de Paris).



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Le point de vue de Laure Lavorel et Olivier Bélontrade

co-responsables de la Factory du Cercle

L'ambition de la Factory est d'offrir aux directeurs juridiques l'opportunité d'être les acteurs de la transformation, notamment digitale, de la fonction juridique en d'en faire un outil de performance.



Le point de vue de :

Amélie de BRAUX *Directeur juridique digital*

Être membre de La Factory permet d'éviter de partir d'une page blanche et de se nourrir des meilleures pratiques en matière de transformation digitale, sans oublier les erreurs ou pièges à éviter, en passant par les meilleurs arguments pour obtenir les budgets. La Factory facilite la mise en route et accélère le déroulé de cette transformation. La technologie et la pratique évoluant rapidement, l'intérêt de la Factory est qu'elle absorbe ces évolutions pour mieux les restituer à ses membres.

Les dîners du Cercle

Traditionnellement, le Cercle Montesquieu organise deux dîners par an, l'un en été et l'autre en hiver. Tous les ans, ces dîners sont des moments forts appréciés par les membres du Cercle Montesquieu. En 2018, le dîner d'été a été organisé en partenariat avec le cabinet Fréget Veil Jourde et le dîner d'hiver avec le cabinet Gide. Ces dîners rassemblent plus d'une centaine de membres et sont précédés par des conférences sur des sujets d'actualité juridique.

Le dîner d'été du Cercle Montesquieu qui s'est tenu le mardi 26 juin 2018 était précédé d'une conférence sur le thème : « Justice digitale : comprendre la révolution qui s'annonce et ses implications pour les entreprises ». Le livre d'Antoine Garapon et Jean Lassègue « Justice digitale », a été présenté par ses deux auteurs, qui ont ensuite débattu avec Corinne Caillaud, Directeur Juridique Affaires juridiques, politiques extérieures et affaires publiques - Microsoft France, Bruno Cathala, Conseiller à la chambre criminelle - Cour de Cassation et Georges Jourde, Associé fondateur du cabinet Veil Jourde. Les débats étaient animés par Nicolas Molfessis, Secrétaire général du Club des Juristes. A l'issue de cette conférence, les membres du Cercle Montesquieu se sont retrouvés pour le cocktail dans les jardins des Salons de l'Amérique Latine.



CREDIT PHOTO - CERCLE MONTESQUIEU



CRÉDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

Le cabinet Gide a organisé le dîner d'hiver du Cercle Montesquieu le jeudi 13 décembre 2018. La conférence qui le précédait portait sur le thème : « Les Chambres Commerciales internationales : quels enjeux et défis pour les parties ? » Guy Canivet, ancien premier président de la Cour de Cassation, a présenté ces chambres commerciales internationales ainsi que le rôle des parties. Afin de démontrer la place des parties et de leur conseil dans la conduite du procès, deux membres du Cercle Montesquieu, Aurélien Hamelle, Directeur Juridique



CRÉDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

Groupe de Total et Céline Haye-Kioussis, Directrice Juridique Groupe du Groupe BPCE ont joué le rôle de témoins auditionnés par deux avocats du cabinet Gide dans le cadre d'une simulation d'audience. En conclusion, Frank Gentin, Président de Paris, place de Droit, a pu démontrer en quoi les nouvelles chambres commerciales internationales du Tribunal de commerce et de la Cour d'appel de Paris représentent un élément essentiel du renforcement nécessaire de la compétitivité de la place de Paris. La soirée s'est poursuivie par un dîner assis dans le nouveau cadre splendide du cabinet Gide.

MISSION

Promouvoir le directeur juridique et sa fonction

Le Cercle Montesquieu entend promouvoir la place de la fonction juridique et du directeur juridique dans l'entreprise, comme véritable conseil opérationnel et proche conseiller de ses dirigeants. En effet, la valeur du directeur juridique réside notamment dans son intégration au sein de l'entreprise et de son équipe dirigeante, dans la connaissance étroite des métiers et des risques de son groupe et dans la contribution à l'élaboration des stratégies incluant le domaine juridique.

<u>Les Débats du Cercle</u>	28
<u>Le Prix du Cercle</u>	30
<u>Paris Regtech Forum</u>	32
<u>Des conférences régulières</u>	33
<u>Partenaires des événements de la communauté juridique</u>	34
<i>o Business and Legal Forum</i>	34
<i>o Trophées du Droit...</i>	35
<u>Études</u>	36
<i>o Cartographie des directions juridiques</i>	36
<i>o Etude sur la perception du droit par les dirigeants et les opérationnels</i>	36
<u>Promotion des directeurs juridiques dans les médias</u>	37

Les Débats du Cercle

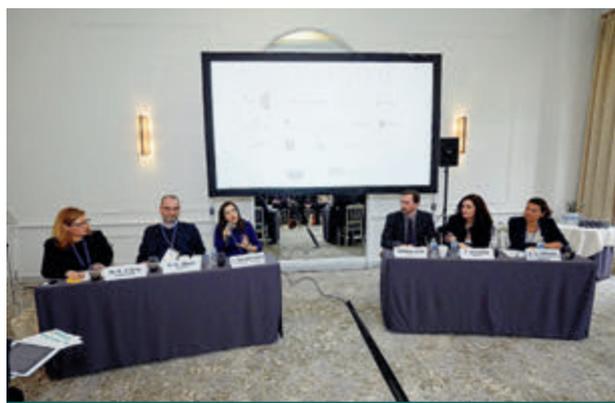


© OLIVIER BRAIVE

La 7^e édition des Débats du Cercle s'est tenue le 10 avril 2018 à l'Hôtel des Arts et Métiers. Comme les années précédentes, cette journée était organisée par le Cercle Montesquieu avec son partenaire, Option Droit & Affaires.

En ouverture de cette journée, l'Assemblée Générale du Cercle Montesquieu s'est tenue en présence d'une cinquantaine de membres.

4 ATELIERS pour échanger entre directeurs juridiques



© OLIVIER BRAIVE

La matinée exclusivement réservée aux directeurs juridiques a permis d'aborder 4 thématiques : les directeurs juridiques au centre de la mise en oeuvre du RGPD, Leadership et direction juridique, le développement des legaltechs et leur conséquences pour les directions juridiques et enfin les affaires publiques, nouvelle opportunité pour les directions juridiques. La matinée s'est poursuivie avec l'intervention de Jean Lessi, secrétaire général de la CNIL. C'est ensuite, Christophe Jamin, directeur de l'École de Droit de Sciences Po, qui a présenté les atouts du programme Executive Master General Counsel, avec deux étudiants de la promotion 2017-2018, Judith Nadelman et Xavier Herfroy.

2 TABLES RONDES

La journée s'est poursuivie par une après-midi de débats, ouverte à tous les décideurs de l'entreprise, à leurs conseils extérieurs et plus largement à toutes les parties prenantes de la vie juridique, économique ou politique des affaires. En introduction, Nicolas Guérin, président du Cercle Montesquieu, a tout d'abord présenté le bilan et les perspectives du Cercle Montesquieu pour 2018. Philippe Varin, président de France Industrie, a ouvert les débats pour dresser le panorama actuel et futur de l'industrie française. Animée par Quentin Dickinson, la première table ronde était consacrée au Brexit : comment anticiper les conséquences stratégiques ? La seconde table ronde portait sur l'innovation dans tous ses états. Carlo d'Asario Biondo, président des partenariats de Google, a conclu les débats.



© OLIVIER BRAIVE



© OLIVIER BRAIVE

Des invités prestigieux

Sur ces deux sujets cruciaux pour les entreprises, des personnalités reconnues sont intervenues : Dominique Bourrinet, Directeur Juridique Groupe – Société Générale, Guy Canivet, Président – Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris, Béatrice Delmas-Linel, Avocate associée et Présidente – Osborne Clarke, Frédéric Gagey, CEO - Air France-KLM, Cyril Garnier, Directeur Général – SNCF Développement, Mari-Noëlle Jégo-Laveissière, Directrice Executive Innovation, Marketing et Technologies – Orange, Hervé Jouanjean, ancien Directeur Général – Commission européenne et Of counsel – Pinsent Masons, Dr Christoph Maurer, Partner – Head of office Paris – Pinsent Masons, Frédéric Mazella, Président Fondateur –Blablacar, Maria Pernas, Directrice Juridique – Capgemini...

La journée s'est conclue par la remise du Prix du Cercle puis par un cocktail permettant de poursuivre les échanges.



© OLIVIER BRAIVE

EN QUELQUES
CHIFFRES :

2018

7^E ÉDITION

400
PARTICIPANTS

représentant plus de 240 sociétés

39
INTERVENANTS

4 ATELIERS

2 PLÉNIÈRES et
4 KEYNOTES
SPEAKERS

95% de participants** sont
satisfaits ou très satisfaits de la qualité
des débats et des thèmes abordés

(**ayant répondu au questionnaire)

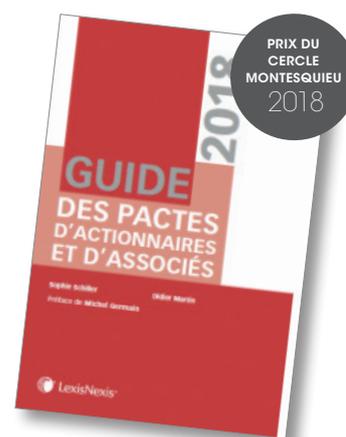


Le point de vue de :

Maria PERNAS Executive Vice-President, Directrice Juridique Groupe –Capgemini, intervenante aux Débats du Cercle 2018

En 2018, le Cercle Montesquieu a été, à nouveau, une référence dans le monde associatif de la profession juridique tant en France qu'à l'international. Au-delà de l'excellence technique et organisationnelle, l'agenda des Débats du Cercle a été marqué par l'Innovation, l'Audace et la capacité à anticiper les futurs Défis de notre profession. Ces Débats ont été une opportunité de partager nos expériences avec un groupe d'intervenants de premier rang et de profils très divers. Cela traduit bien la force de cette association.

Le Prix du Cercle



Chaque année depuis 1997, le Cercle Montesquieu récompense les meilleurs ouvrages en droit des affaires et sur la gestion des fonctions juridiques qui assistent le directeur juridique dans sa mission. Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle a en outre pour objet de rappeler aux décideurs l'importance du droit des affaires dans la vie de l'entreprise. Pour être éligible, l'ouvrage doit être paru l'année précédente et ne pas être une réédition. Le Prix est décerné par un jury composé de membres du Cercle Montesquieu, administrateurs ou anciens administrateurs et remis par une personnalité du monde du droit lors d'un moment festif.

Nominés

- Droit de la distribution (Manuel) de Frédéric Buy, Marie Lamoureux, Jean-Christophe Roda – Lextenso Editions / LGDJ
- Droit de la donnée - Principes théoriques et approche pratique de Mathieu Bourgeois (Ouvrage collectif)- LexisNexis
- Droit des applications connectées de David Lefranc - Larcier
- Guide des pactes d'actionnaires et d'associés de Sophie Schiller et Didier Martin - LexisNexis

Jury

- Sous la présidence de :
 - Bénédicte Wautelet, Directrice Juridique, Groupe Figaro

- Antoine Burin des Roziers, Ancien Juge au Tribunal de Commerce de Paris
- Membres du jury :
 - Brigitte des Abbayes, Ancienne Directrice Juridique et Présidente, Oracle France
 - Anton Carniaux, Directeur Juridique, Samsung
 - Stéphane Collinet, European Legal Counsel Southern Europe, CIT Group Inc
 - Nathalie Debeir, Secrétaire Générale Groupe, Adisseo
 - Thibault Delorme, Directeur Juridique Groupe - Air Liquide
 - Jean-Charles Henry, Vice-Président et Directeur Juridique France-Luxembourg-Maroc, CGI



Prix du Cercle 2018

Le Prix du Cercle Montesquieu 2018 a été remis par Sonya Djemna-Wagner, conseillère Justice de la Présidence de la République, le mardi 10 avril 2018 lors des Débats du Cercle.

Il a été décerné à l'ouvrage *Guide des pactes d'actionnaires et d'associés* de Sophie Schiller et Didier Martin. Cet ouvrage, paru aux éditions LexisNexis, offre quelque cinquante fiches pratiques, assorties de modèles de clauses, permettant de sécuriser les conventions entre actionnaires ou associés, en prenant en compte la réforme du droit des contrats de 2016 et la jurisprudence la plus récente.



© OLIVIER BRAIVE



Le point de vue de :

Bénédicte WAUTELET responsable du Prix du Cercle, Vice-présidente du Cercle Montesquieu, Directeur Juridique – Groupe Figaro

Le Prix du Cercle fait partie maintenant des événements qui reflètent la tradition de notre Cercle. Il réunit plusieurs valeurs qui lui sont chères :

- un rendez-vous annuel ponctué de plusieurs réunions qui constituent de vrais moments de convivialité,
- une façon pour le Cercle de se tenir au courant de l'actualité juridique littéraire,
- une opportunité de rayonnement du Cercle de par les contacts avec les éditeurs et le formalisme de la remise du Prix qui chaque année constitue un temps fort de la Journée annuelle du Cercle (tant par la personne qui remet le Prix que par l'ouvrage primé et son auteur).

Le résultat, encore cette année, montre que les membres du comité de lecture souhaitent primer un ouvrage qui est à la fois utile pour le praticien mais aussi et surtout qui dispose d'une belle hauteur de vue et situe le directeur juridique en ce qu'il est pour l'entreprise, un partenaire visionnaire de la direction générale.



Le point de vue de :

Sophie SCHILLER lauréate du Prix du Cercle 2018, Professeur agrégée de droit privé - Université Paris-Dauphine

En tant que professeur de droit spécialisée en droit des sociétés, j'ai été particulièrement heureuse et honorée de recevoir le prix du Cercle Montesquieu en 2018, d'autant plus que je l'avais déjà reçu en 2002 pour ma thèse sur Les limites de la liberté contractuelle en droit des sociétés. L'ouvrage récompensé porte sur Les pactes d'associés et d'actionnaires. C'est un sujet que je suis et enseigne depuis de nombreuses années et j'avais constaté qu'aucune monographie ne lui était dédiée. Je connais l'importance des aspects pratiques sur ce thème et j'ai donc souhaité co-rédiger l'ouvrage avec un praticien, au lendemain de la réforme du droit des obligations qui a bouleversé de nombreux éléments de régime. Une reconnaissance par les directeurs juridiques, si concernés par ces mécanismes, a été particulièrement satisfaisante et je remercie à nouveau le Cercle Montesquieu pour ce prix.

Paris Regtech Forum



Le Cercle Montesquieu et Open Law (Association pour le Droit ouvert), en partenariat avec la LJA (Lettre des Juristes d'Affaires) ont organisé le 8 octobre 2018 la première édition du Paris Regtech Forum. L'objectif de cet événement : fédérer l'ensemble des parties prenantes afin de faire émerger un écosystème RegTech français rassemblant directeurs juridiques, regtechs, autorités de régulation, financeurs... Plus de 300 participants sont venus échanger et réfléchir autour des thématiques proposées. Une première table ronde était consacrée au sujet « Regtech : une définition en constante évo-

lution ». Puis, quatre ateliers ont permis d'aborder des sujets plus ciblés : expression des besoins des directions juridiques en matière de données personnelles ou de compliance, le rôle des autorités administratives dans le développement des Regtechs et enfin comment mettre en œuvre ce type d'outils. En fin de journée, la deuxième table ronde a permis aux intervenants d'élaborer des propositions pour construire l'écosystème Regtech. Enfin, la députée, Paula Forteza, a conclu la journée, fort riche en débats et en propositions.



LETTRE DES JURISTES D'AFFAIRES

Des conférences aux thématiques variées

Le Cercle Montesquieu organise régulièrement des conférences, sur des thématiques choisies, qui réunissent des intervenants de renom et favorisent les échanges entre directeurs juridiques.

Ainsi en 2018, ces conférences, organisées avec les cabinets d'avocat, Amis du Cercle, ont permis d'aborder les sujets suivants :

- Comment piloter efficacement des équipes juridiques délocalisées et multiculturelles ?
- Faut-il réformer le droit de la concurrence ?
- Les ICO : et si la blockchain révolutionnait aussi les levées de fonds ?
- G6 + 1 : l'ombre des guerres commerciales
- Gun jumping et opérations de M&A
- Afrique, nouvel eldorado pour les entreprises ?

- Loi sur la protection du secret des affaires : opportunités et risques pour les entreprises



Le point de vue de :

Gabriel LLUCH *Directeur Juridique Concurrence - Orange, intervenant à la conférence "Gun Jumping et opérations de M&A"*



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

La conférence « Gun Jumping et opération de M&A », organisée avec le cabinet Latham & Watkins, faisait écho à l'effervescence de la profession sur le sujet du Gun Jumping et a permis d'aborder de manière pragmatique la question de la mise en œuvre anticipée des opérations de concentrations. En effet certaines décisions récentes des autorités de concurrence ont pu susciter de fortes inquiétudes de la part des entreprises quant à leur pratique parce qu'elles semblaient instaurer un standard très contraignant y compris pour des entreprises disposant déjà de garde fous et bonnes pratiques établies. Ce dialogue salutaire et très riche entre Entreprises, Conseils et Autorités nationale et communautaire a permis, à défaut de lever toutes les incertitudes sur ce sujet, de converger sur une compréhension commune des récentes décisions.



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Le point de vue de :

Frank BOURGEOIS *associé du cabinet Eversheds, cabinet Ami du Cercle*

Devenir «ami du Cercle» était pour notre bureau parisien une évidence. Nous avons avec le Cercle Montesquieu une relation de longue date, nous partageons ses valeurs et soutenons ses actions. Ce partenariat nous permet également d'être au plus près des préoccupations des directeurs juridiques, d'appréhender plus efficacement leurs problématiques quotidiennes et de leur offrir ainsi un service encore plus adapté à leurs besoins. Les échanges avec les participants lors de la conférence « Secret des Affaires » ont été à cet égard particulièrement intéressants.

Partenaire des événements de la communauté juridique

En tant qu'interlocuteur reconnu du droit en entreprise, le Cercle Montesquieu est partenaire des principaux événements qui réunissent la communauté juridique.



Business and Legal Forum

Le Cercle Montesquieu est partenaire des deux événements annuels organisés par le Business and Legal Forum : le Global Anticorruption and Compliance Summit et l'édition annuelle du Business and Legal Forum. Ce partenariat permet aux membres du Cercle Montesquieu d'intervenir sur des sujets d'intérêt au cours de ces deux événements. Ainsi, Delphine Delvert-Montigny et Claire Olive-Lorthioir sont intervenues lors du Global Anticorruption Summit le 20 mars 2018. Dominique Bourrinet et Martial Houlle sont quant à eux intervenus lors de l'édition annuelle du Business and Legal Forum le 18 octobre 2018.

Dans le cadre du Business and Legal Forum, s'est déroulée la cérémonie de la 3^{ème} édition des Plumes et les caméras de l'Economie et du Droit. Jean-Marc Sanchez a reçu la caméra d'argent 2018 pour « Nouveau gouvernement en Espagne, Tous contre Rajoy »



Campus EFB

Le Cercle Montesquieu a participé au Campus de l'EFB, l'événement annuel de formation des avocats du Barreau de Paris. A la demande de l'EFB, le Cercle Montesquieu a proposé aux avocats 3 ateliers autour du numérique, de l'innovation et de l'interprofessionnalité :

- Avocat digital, juristes de demain : les attentes des directions juridiques
- Avocat, comment devenir un directeur juridique externalisé ?
- Serious games en cyber sécurité



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Nuit du Droit

Dans le cadre de la 2^{ème} édition de la Nuit du Droit, le Cercle Montesquieu, partenaire de Paris, Place de Droit, a été associé à la manifestation, organisée par le Tribunal de Commerce et Paris, place de Droit pour mettre en évidence l'attractivité de Paris en tant que place de droit. Cette manifestation qui

s'adressait aux professionnels du droit, aux entrepreneurs et à toute personne intéressée par le droit commercial dans un contexte économique et juridique international a rencontré un vif succès avec plus de 500 participants.

Cinq tables rondes ont permis d'aborder des sujets variés. Pour la première fois, un « Moot Court », ou simulation d'audition contradictoire des témoins et experts devant la nouvelle Chambre Internationale du Tribunal de Commerce de Paris a également été organisée.

Trophées du Droit Edition Entreprise

Le jeudi 4 octobre 2018, s'est tenue la 4^{ème} édition des Trophées du Droit Edition Entreprise dans les Salons de l'Hôtel Intercontinental Paris. Le Cercle Montesquieu était partenaire de cet événement permettant de mettre en lumière les directions juridiques. Une vingtaine de membres du Cercle ont préalablement participé aux différents jurys qui ont sélectionné les directions juridiques nominées dans chacune des catégories. Les directions juridiques de plusieurs membres du Cercle ont été primées parmi lesquelles celles de Teva Santé, Akka Technologies, Idex, Arkema, Lagardère Active, Capgemini, Microsoft, Société Générale, et Uniper.



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Village des Legaltechs

Le Cercle Montesquieu, à travers la Factory du Cercle, récemment créée, était présent au Village de la LegalTech qui s'est tenu à La Villette les 27 et 28 novembre 2018. La Factory du Cercle a animé

une séance de brainstorming sur le thème : « Quel éco-système pour favoriser la transformation digitale du monde juridique ? » Cette séance a permis de réfléchir aux pré-requis et aux éléments propices à la mise en place d'un éco-système favorable à la transformation digitale du monde juridique.

Etudes

En 2018, le Cercle Montesquieu a contribué à la réalisation de deux études pour nourrir la réflexion des directeurs juridiques. La 6^{ème} édition de la Cartographie des Directions Juridiques et l'étude sur la perception du droit et des juristes par les opérationnels et les dirigeants sont riches d'enseignements pour les directeurs juridiques.

Cartographie des directions juridiques

La 6^{ème} édition de la Cartographie des directions juridiques apporte un éclairage de première importance sur les tendances et les évolutions de la fonction juridique dans les entreprises en France. Cette étude, réalisée par LEXqj Conseil, en partenariat avec le Cercle Montesquieu et l'AFJE, a bénéficié en 2018 du parrainage du cabinet Gide et de LexisNexis.



Le point de vue de :

Héliène TRINK fondatrice de LEXqj Conseil

La Cartographie des directions juridiques constitue un outil pour les Directeurs juridiques en France. Cette enquête mesure les évolutions et les tendances de la fonction juridique au sein de l'entreprise. Elle fournit un comparatif des ressources humaines et financières. Le partenariat de LEXqj Conseil avec le Cercle Montesquieu est l'occasion d'un échange avec les directeurs juridiques sur le management de la fonction.

Etude sur la perception du droit et des juristes par les opérationnels et les dirigeants



Le Cercle Montesquieu a apporté son soutien à l'étude sur la perception du droit et des juristes par les dirigeants, réalisée par le Business & Legal Forum, en partenariat avec le Centre LegalEdhec de l'EDHEC Business School. Commencée en 2009, puis complétée en 2010 et en 2016, cette étude a été com-

plétée en 2017 et 2018 par un quatrième volet, basé sur des interviews de grands dirigeants d'entreprise qui ont partagé leur points de vue sur certains constats et conclusions de l'étude menée jusqu'en 2016.

Ce quatrième volet d'étude constitue un approfondissement et une mise en perspective. Il apporte des informations et des indices précis sur ce qui est ou pourrait être fait afin que le droit et les juristes soient davantage des facteurs de performance et d'éthique notamment.

Promotion des directeurs juridiques dans les médias

Le Cercle Montesquieu promeut les directions juridiques dans la presse en proposant à ses membres des interviews sur les fonctions qu'ils exercent, les problématiques auxquelles ils sont confrontés et l'évolution de leur rôle et de leur métier.

Ainsi, la page consacrée aux directions juridiques dans Les Echos Executive et la presse juridique (ODA, LJA et LJA Magazine, Actuel Direction Juridique, Le Monde du Droit, Le Village de la Justice, Les Affiches Parisiennes) mettent souvent à l'honneur les directions juridiques et les membres du Cercle Montesquieu. Au total, près de 30 interviews de directeurs juridiques ont été réalisées en 2018.

D'une façon plus générale, le Cercle Montesquieu s'attache à informer régulièrement la presse géné-

raliste et spécialisée de son actualité. C'est ainsi qu'en 2018, près de 160 articles sont parus, concernant le Cercle Montesquieu ou ses membres.

Le Cercle Montesquieu développe également sa visibilité sur les réseaux sociaux. Son compte Twitter a diffusé 262 tweets en 2018 et a été rejoint par près de 550 abonnés ce qui porte à plus de 900 le nombre de ses followers. Son compte LinkedIn comptait plus de 1800 abonnés fin 2018 et a diffusé plus de 220 nouvelles.



MISSION

Contribuer à la formation des directeurs juridiques de demain

Le Cercle Montesquieu a vocation à faciliter et accompagner la prise de fonction des nouveaux directeurs juridiques et l'adaptation à l'évolution de leurs responsabilités. Il entend aussi contribuer à leur formation et au respect de leur éthique et à l'adaptation de l'éducation des juristes de demain aux futurs besoins des entreprises.

<u>Executive Master General Counsel</u>	40
<u>Bourse d'étude Herbert Smith Freehills</u>	42
<u>Partenariat avec l'EFB</u>	43
<u>Prix Juridique Média et Internet</u>	44

Executive Master General Counsel

Partenariat avec Sciences Po

SciencesPo
EXECUTIVE EDUCATION

Le partenariat Sciences Po Executive Education – Cercle Montesquieu a permis de concevoir un programme ancré dans la réalité de la fonction juridique, grâce à l'expérience reconnue des membres du Cercle Montesquieu et aux apports académiques de l'École de Droit de Sciences Po. car elle

Ce programme diplômant à destination des actuels et futurs directeurs juridiques, a été élaboré par un comité de pilotage mixte Sciences Po – Cercle Montesquieu, placé sous la direction du Professeur Christophe Jamin, et auquel participent les membres du groupe de travail du Cercle Montesquieu.

Les représentants du Cercle Montesquieu interviennent directement dans la conception du programme, le choix des intervenants, la sélection des

candidats et la promotion du programme.

La première promotion de l'Executive Master General Counsel a été diplômée en décembre 2018 et la deuxième promotion a fait sa rentrée le 8 novembre 2018.

Public

L'Executive Master General Counsel s'adresse principalement aux responsables et directeurs juridiques, avocats, magistrats ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle et désireux d'exercer les fonctions de directeurs juridiques d'entreprise à un niveau stratégique. Cette formation diplômante a pour ambition de renforcer leur rôle de leader d'équipe, de leur permettre d'agir en tant que partenaire stratégique de l'entreprise et de développer leurs capacités à être membre des instances dirigeantes des organisations qui les emploient.



Le point de vue de :

Eric-Jean GARCIA *Co-Directeur de l'Executive Master General Counsel, Professeur affilié à Sciences Po*

Sciences Po et le Cercle Montesquieu se sont associés pour concevoir et piloter l'Executive Master General Counsel - Strategy and Leadership for Senior Lawyers, un programme qui vise à mettre en adéquation la formation des décideurs juridiques et les besoins des entreprises.

Ce diplôme est le résultat d'un partenariat fructueux entre une association de professionnels de premier plan comme le Cercle Montesquieu et le savoir-faire de Sciences Po en matière d'Executive Education. Cette collaboration nous a permis de réunir l'expertise de la pratique de droit des affaires et l'excellence académique en termes de sciences sociales appliquées au management stratégique des entreprises.



Le point de vue de Xavier Norlain *Co-managing partner – DLA Piper*
et Isabelle Eid, *Head of Knowledge & Business Development – DLA Piper,*
et coordinatrice du projet EMGC

Fort des attaches de nombreux avocats du cabinet avec Sciences Po et avec le Cercle Montesquieu, il était naturel que DLA Piper Paris souhaite s'associer à ce diplôme de gestion stratégique des affaires juridiques à une époque où la position du directeur juridique au sein de l'entreprise connaît un bouleversement accéléré, devenant aujourd'hui un véritable «business partner» des instances dirigeantes, intégrant le centre décisionnel de l'entreprise



Programme

La durée totale du programme est de 35 jours ainsi répartis :

- Certificat Le directeur juridique, partenaire stratégique de l'entreprise (15,5 jours)
- Certificat Le directeur juridique, leader d'équipes et de projets (15,5 jours)
- Learning expedition (3 jours)
- Tutorat méthodologique (1 jour)

Bourse DLA Piper



DLA Piper a souhaité s'associer à Sciences Po Executive Education et au Cercle Montesquieu en proposant une bourse d'études aux candidats à l'Executive Master General Counsel.

La bourse est attribuée, sur demande motivée des candidats admis par le jury de sélection, par une Commission d'attribution des bourses, constituée par des représentants de chaque partie prenante (Sciences Po, Cercle Montesquieu, DLA Piper), qui se tient une fois par an.



Le point de vue de :

Sophie LECLERC *Directrice juridique, diplômée de l'Executive Master General Counsel (2018)*

L'Executive Master General Counsel m'a apporté une prise de recul salutaire sur mon rôle de directrice juridique en entreprise et sur la manière dont j'exerce ce métier. En plaçant la fonction juridique au cœur de la stratégie de l'entreprise, en abordant les principales évolutions auxquelles sont confrontées les entreprises sous l'angle particulier du directeur juridique, en ouvrant le champ d'étude à des sujets de sociologie des organisations et de leadership, je pense que cette formation offre aux juristes les moyens de mieux appréhender les enjeux de leur métier et de voir plus loin.



Philippe Mélot, ancien président du Cercle Montesquieu et chef de projet de l'Executive Master General Counsel, est décédé brutalement en février 2019.

Il a initié pour le Cercle la réflexion sur la formation des directeurs juridiques puis a porté le projet de l'Executive Master General Counsel avec Sciences Po, dès sa conception (élaboration du programme, choix des intervenants...).

Il a participé à la sélection des candidats, et il a accompagné les étudiants de la première promotion jusqu'à leur jury de mémoire.

En décembre dernier, Philippe participait avec joie à la soirée de diplomation de la première promotion de cet Executive Master qui lui a rendu hommage en décidant de porter son nom.

Le groupe de travail Executive Master General Counsel

Jean-Pierre Charlet, ancien directeur juridique de Gemalto, chef de projet de l'Executive Master General Counsel, en remplacement de P. Mélot (+ 2019)

Gérard Gardella, ancien directeur juridique Groupe de la Société Générale et secrétaire général du Haut Comité Juridique de la place financière de Paris

Peter Herbel, ancien directeur juridique Groupe de Total

Anne-Sophie Le Lay, secrétaire générale Air France KLM, Directrice pédagogique du certificat « Le directeur juridique : partenaire stratégique de l'entreprise »

Denis Musson, secrétaire et conseiller juridique spécial du conseil d'Imerys

Partenariat avec l'EM Lyon

En 2018, le Cercle Montesquieu a entamé des discussions avec l'EM Lyon, pour formaliser un partenariat sur le programme « Master Spécialisé Juristes Manager International », programme de formation initiale permettant à de futurs juristes d'acquérir des compétences managériales et internationales.

Bourse d'étude Herbert Smith Freehills



Chaque année, la Bourse «Herbert Smith Freehills - Cercle Montesquieu» propose deux bourses d'études, d'un montant de 10.000 euros chacune, à des étudiants en droit inscrits dans une université française qui souhaitent entreprendre des programmes LLM respectivement aux Etats-Unis (en association avec la Commission franco-américaine) et au Royaume-Uni (en association avec le British Council-Entente Cordiale). Parmi les

membres du jury qui s'est tenu le 14 juin 2018 figurent 7 membres du Cercle Montesquieu (Nolwen Delaunay, Donatien de Longeaux, Boubakar Dione, Philippe Fournier, Emmanuel Rollin, Philippe Sumeire et Emmanuel Varin). Grâce à cette bourse, le Cercle Montesquieu apporte son soutien à des étudiants motivés pour accéder à des formations d'excellence et donner ainsi une dimension internationale à leur carrière. Rappelons que le cabinet Herbert Smith Freehills est un cabinet Ami du Cercle.



Le point de vue de :

Donatien de LONGEAUX *Head of Legal and Secretary of the Board - UBS France*

L'intérêt de ma participation à ce jury revêt plusieurs dimensions :

- La rencontre d'autres directeurs juridiques appartenant à des entreprises de secteurs très variés et le constat que les défis sont souvent les mêmes. Il en résulte un enrichissement mutuel et le développement d'un réseau professionnel de qualité et issu d'un contact humain, complémentaire de celui issu des réseaux sociaux,
- La découverte de candidats aux profils très variés, doués d'ambitions, d'objectifs et de personnalités très différents mais mus d'une qualité commune : l'envie de convaincre pour réussir. Tous les candidats qui nous ont été présentés étaient à la fois très intéressants à écouter mais aussi captivants à cerner dans leur capacité à emporter l'adhésion d'un groupe de directeurs juridiques aguerris au processus de sélection,
- La confirmation de l'intérêt de construire une relation pérenne avec un cabinet d'envergure internationale, capable d'attirer puis de sélectionner des profils divers de candidats et les soumettre à un jury bienveillant mais impitoyable.

D'une façon plus générale, c'est une expérience humainement très enrichissante et qui mérite toute l'attention du Cercle.



Le point de vue de :

Frédéric BOUVET *Associé Corporate et Managing Partner - Herbert Smith Freehills*

Herbert Smith Freehills, en partenariat le Cercle Montesquieu, est très fier d'accompagner et de soutenir des étudiants talentueux en droit qui souhaitent poursuivre leur formation en effectuant un LLM à l'étranger.

Ce partenariat de prestige avec le Cercle Montesquieu nous a permis d'accroître la notoriété du prix et sa résonance auprès des étudiants en droit. Pour le Cercle Montesquieu, la bourse a contribué à augmenter sa visibilité auprès des étudiants et futurs professionnels du droit, et à créer de nouvelles passerelles avec le monde de l'entreprise. Enfin à travers les moments de préparation des jurys, ces instants précieux ont permis de créer des relations de confiance - un autre réseau - fructueuses d'éventuelles collaborations communes à venir.

Partenariat avec l'EFB



Depuis 2014, l'EFB (Ecole de Formation du Barreau de Paris) a sollicité le Cercle Montesquieu pour que les futurs jeunes avocats puissent bénéficier de l'expérience des directeurs juridiques. Ainsi, un cycle d'interventions sur le thème « Besoins juridiques des entreprises » est assuré par plusieurs membres du Cercle Montesquieu.

En 2018, ce partenariat s'est renforcé avec la participation du Cercle Montesquieu au Campus annuel des avocats qui s'est tenu début juillet à Issy-les Moulineaux. Les membres du Cercle Montesquieu (Olivier Bélon-drade, Didier Israël, Simon Amselle, Stéphane Lefer, Laure Lavorel, Eric Gardner de Béville et Hélène Pons-Charlet) ont conçu 3 modules de formation pour les avocats :

- Avocat digital, juristes de demain : les attentes des directions juridiques
- Avocat, comment devenir un directeur juridique externalisé ?
- Serious games en cyber sécurité

A la fin de l'année 2018, un groupe de travail tripartite AFA - EFB - Cercle Montesquieu a été constitué afin d'élaborer une formation conjointe destinée aux avocats et aux directeurs juridiques Former à la prévention de la corruption, telle est l'ambition de ce programme conçu conjointement par l'AFA, l'EFB et le Cercle Montesquieu. Conjuguant l'expertise et l'expérience des départements contrôle et conformité de l'AFA, des avocats et des directeurs juridiques, cette formation de 6 modules répartis sur 3 mois a été dispensée de janvier à mars 2019 et sera renouvelée au dernier trimestre 2019.



Le point de vue de :

Simon AMSELLE *Directeur Juridique Droit Boursier et Droit des Sociétés - Nexity, Intervenant au Campus de l'EFB*

Alors que le débat sur le statut de l'avocat en entreprise est en cours, le Cercle permet à ses membres, Directeurs et directrices juridiques, de participer à la formation des avocats. Que pouvons-nous apporter à ceux qui nous conseillent au quotidien ? Beaucoup de choses se sont dites, ont été débattues, dans un climat propice à l'échange car nous partageons beaucoup. Une expérience qu'il me tarde de renouveler.

Prix Juridique Média et Internet

5^{ème} édition du Prix Juridique Média et Internet

Le Cercle Montesquieu était partenaire de la 5^{ème} édition du Prix Juridique Média et Internet, décerné le 23 janvier 2019 par Walt Disney Company France, TF1, Microsoft et Orange. Créé en 2014 et organisé à l'origine par Lagardère Active, Microsoft, TF1 et Orange, et rejoint cette année par Disney France, le Prix Juridique Média et Internet est le fruit d'une volonté commune de ces entreprises de récompenser des étudiants de Master 2 (15 Masters participants) pour l'excellence de leurs mémoires dans le domaine du droit des médias et d'Internet

et pour l'intérêt de leurs recherches pour le monde de l'entreprise. Le jury, auquel participaient trois membres du Cercle, Philippe Coen Directeur Juridique de Disney, Sebastien Frapier, Directeur Juridique du Groupe TF1 et Virginie Nunes, Directrice Juridique Contenus et Nouveaux Médias d'Orange a distingué cette année deux lauréates ex aequo :

- Azéline Boucher (Université Paris V- Renée Descartes) « La photographie du territoire entre données personnelles et données publiques »
- Léa Chevalier (Université Paris X Nanterre) « La création artistique générée par traitement algorithmique, une œuvre comme les autres ? »



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Le point de vue de :

Virginie NUNES *Directrice Juridique Contenus et Nouveaux médias - Orange*

Ce prix est l'occasion de renforcer les liens entre les universités et les entreprises, élément important que recherche tous les directeurs juridiques. Dans un secteur en forte évolution, cet évènement autour d'une compétition entre les étudiants provenant d'une quinzaine de formations permet de récompenser les travaux qui répondent aux enjeux actuels du domaine avec le prisme des attentes du monde de l'entreprise. C'est ainsi un moyen de mieux faire connaître l'entreprise à ces jeunes générations de juristes. Ce moment de rencontre qui se déroule sur plusieurs mois est également un formidable outil d'échanges entre juristes puisque chacune de nos entreprises permet à ses juristes de se rassembler et échanger avec leurs pairs sur les mémoires proposés créant une dynamique de groupe très appréciée par les juristes qui participent aux comités de lecture.

MISSION

Être un interlocuteur de référence dans les débats sur le droit en entreprise

Pour participer au développement, à la reconnaissance et à la promotion de la fonction juridique en entreprise, le Cercle Montesquieu entreprend toutes les actions de représentation nécessaires auprès des pouvoirs publics, organismes mixtes, universités, grandes écoles, entreprises, et développe des relations avec les associations aux objectifs complémentaires ou convergents, en France ou à l'étranger (AFJE, ANJB, AJAR, ACC...), les associations d'avocats et les représentations ordinales (CNB,...). Par toutes ces actions, le Cercle Montesquieu démontre sa forte mobilisation pour contribuer à l'évolution et à la promotion du droit en entreprise et de tous ses professionnels, dans un contexte international de plus en plus concurrentiel.

<u>Grenelle du Droit</u>	<u>46</u>
<u>Paris, place de droit</u>	<u>48</u>
<u>Avocat en entreprise et confidentialité des juristes d'entreprise</u>	<u>50</u>

Grenelle du Droit

En 2017, la première édition du Grenelle du Droit avait permis de fédérer, pour la première fois, l'ensemble des professions du droit autour d'une réflexion commune sur l'avenir de la filière juridique et plus particulièrement sur l'employabilité ainsi que l'attractivité et la compétitivité du droit français. L'objectif du Grenelle du Droit 2 était de présenter des actions concrètes à mettre en place au service de l'avenir de la filière juridique.

Grenelle du Droit : vers une grande profession du droit

Après une plénière d'ouverture, les participants ont pu, au cours des 5 ateliers portant sur des thématiques diverses (égalité des chances, employabilité, formation et mobilité, socle commun et innovation) échanger avec plus d'une trentaine d'intervenants. En fin de matinée, la plénière de clôture a permis de présenter quelques propositions phares issues des réflexions des ateliers.

Avec plus de 1000 inscrits et près de 700 participants, le Grenelle du Droit 2 qui s'est tenu le vendredi 16 novembre au Palais Brongniart à Paris, a été couronné de succès, succès confirmé par la présence du premier Ministre Edouard Philippe venu clôturer les débats.



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Le point de vue de :

Laure LAVOREL *chef de projet pour le Grenelle du Droit, Managing Assistant General Counsel - Groupe Broadcom, administrateur du Cercle Montesquieu*

Ma contribution aux deux Grenelle du Droit était motivée par la conviction que les juristes d'entreprises, en tant que premiers usagers de la Justice commerciale et sociale, ont pour mission d'organiser une meilleure synergie avec les différents métiers du droit (magistrats, avocats, professeurs d'université), et de bâtir un socle de connaissances solide et commun avec les barreaux, leurs centres de formation et les Universités. En réunissant les professionnels de la Justice économique au travers de plateformes communes d'échanges, ils contribuent à renforcer la stabilité d'un écosystème, et favorisent les investissements. Les Grenelles du Droit ont mis en lumière l'importance du Droit dans le développement économique de notre pays.



Dans son allocution, le Premier Ministre, citant le Prix Nobel d'économie Douglas North, a souligné que « dans un monde aussi instable, aussi imprévisible que le nôtre, le droit (...) est un puissant vecteur d'influence et d'attractivité » ; il a également évoqué la reconnaissance du principe de confidentialité des juristes d'entreprises en rappelant l'objet de la mission confiée à Raphaël Gauvain sur l'extraterritorialité et a déclaré qu'il souhaitait « qu'on examine toutes les solutions, sans fermer aucune porte. Et que l'on ne perde pas de temps sur ce sujet crucial sur lequel nous n'avons que trop tergiversé ». En conclusion, Stéphanie Fougou, présidente de l'AFJE, et Nicolas Guérin, président du Cercle Montesquieu, se sont félicités de la richesse et de la qualité des propositions issues de cette journée de réflexions.

Les propositions issues du Grenelle du Droit 1 et 2 sont en cours de formalisation dans un Livre Blanc pour être adressées aux pouvoirs publics en 2019. Parmi celles-ci sont envisagées la création de ponts entre les professions du droit tout au long de la carrière de juriste, la modernisation de la formation qui doit être plus pratique et prévoir un enseignement commun aux professions.



Le point de vue de :

Anne-Sophie LE LAY *SECRÉTAIRE GÉNÉRALE – AIR FRANCE KLM, VICE-PRÉSIDENTE DU CERCLE MONTESQUIEU*

Le Grenelle du Droit est un événement majeur pour les directeurs juridiques et le Cercle Montesquieu car il répond à un enjeu essentiel de notre profession : mettre le droit au cœur de la stratégie de nos entreprises pour que les risques juridiques, de conformité soient gérés le plus en amont possible et au top niveau des entreprises.

Créer une vision commune avec tous les métiers du droit, pouvoir porter un message cohérent et aligner auprès des pouvoirs publics, embarquer toutes les générations de juristes et surtout les étudiants en droit pour que leur curiosité et leur créativité dépasse la théorie juridique, voilà l'objet du Grenelle.

J'ai été fière de porter les couleurs du Cercle en 2018 en participant à une table ronde et en animant la clôture des débats pour faire émerger les idées clés et les actions des mois suivants en vue du Grenelle 2019.

Paris, place de droit

PARIS PLACE DE DROIT

Le Cercle Montesquieu est partie prenante depuis son origine en 2015 à l'association "Paris, Place de Droit" pour assurer la promotion de Paris et de son éco-système juridique dans la société française et à l'étranger, comme notamment l'une des premières places internationales de droit pour les entreprises et le règlement de leurs différends. Présidé par Frank Gentin, ancien président du Tribunal de Commerce de Paris, le Conseil d'Administration de « Paris, place de droit » réunit les principales institutions parties prenantes suivantes : le Barreau de Paris, le Tribunal de Commerce de Paris, le Cercle Montesquieu et l'AFJE, l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, la Chambre de Commerce et

d'Industrie de Paris, ICC et Paris, Place d'arbitrage, ainsi que des personnalités de place.

Le Cercle Montesquieu, à travers son président et ses représentants (Denis Musson, Laure Lavorel et Carol Xueref) participe activement aux différents projets et actions de Paris, place de droit.

En 2018, Paris, Place de droit et du Cercle Montesquieu ont notamment soutenu la création des chambres internationales portée par le rapport de Guy Canivet (pour le Haut Comité Juridique de la place financière de Paris) et assuré activement sa promotion. Le Cercle a, en particulier, contribué à deux événements organisés avec Paris, Place de Droit: la première "Nuit du Droit", qui s'est tenue au Tribunal de Commerce le 4 octobre; la conférence "Les Chambres Commerciales internationales : quels enjeux et défis pour les parties ?", en prélude du dîner d'hiver du Cercle Montesquieu.



La Nuit du Droit

Dans le cadre de la 2^{ème} édition de la Nuit du Droit, initiative lancée en 2017 par Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, le Tribunal de Commerce de Paris et l'association Paris Place de Droit ont proposé le 4 octobre 2018 une soirée mettant en évidence l'attractivité de Paris en tant que place de droit et se sont associés pour cet événement à de nombreux partenaires dont le Cercle Montesquieu.

Cette manifestation s'est adressée aux professionnels du droit, aux entrepreneurs et à toute personne intéressée par le droit commercial dans un contexte

économique et juridique international post-Brexit avec 5 tables rondes :

- L'offre de Paris en matière de litiges commerciaux internationaux ;
- Ce que les entreprises en difficulté attendent du tribunal et ce que le tribunal peut leur offrir ;
- Imprévision et hardship (évolutions récentes) ;
- Avenir du droit français sur les marchés bancaires et financiers - l'exemple ISDA ;
- Droits de la défense et protection des secrets d'affaires : trouver le bon équilibre ;

Plusieurs membres du Cercle sont intervenus au cours de cette soirée : Stephen Almeseanu, Martial Houille, Louis Martin, et Carol Xueref.

Pour la 1^{ère} fois, a également été proposé un « Moot Court », une simulation d'audition contradictoire des témoins et experts devant la nouvelle Chambre Internationale du Tribunal de Commerce de Paris.

Une sélection de legaltechs (Predictice, Lexis Nexis, Gino LegalTech, Legalmetrics et Datainfogreffe) témoignant du dynamisme du marché du droit en France, ont présenté tout au long de la soirée leurs outils développés pour les professionnels du droit.

Les nouvelles chambres commerciales internationales du Tribunal de commerce et de la Cour d'appel de Paris

Organisé en partenariat avec le cabinet Gide, le dîner d'hiver du Cercle Montesquieu a été précédé d'un débat, avec le soutien de l'association Paris, Place de droit sur les Chambres Commerciales internationales et d'une simulation d'une audition dans le cadre d'une audience contradictoire devant cette nouvelle juridiction.

Les nouvelles chambres commerciales internationales du Tribunal de commerce et de la Cour d'appel de Paris représentent un élément essentiel du renforcement nécessaire de la compétitivité et de l'attractivité de la place financière et juridique de Paris pour le règlement des différends internationaux de la vie des affaires, dans un contexte de concurrence accrue avec d'autres forums (Londres, Amsterdam, Francfort, Singapour...). Ces chambres prévoient un dispositif procédural innovant en France, plaçant les parties et leurs conseils au centre de la conduite du procès. L'audition des témoins est notamment amenée à occuper une place plus importante dans la procédure, à l'instar des procédures arbitrales. Trois membres du Cercle Montesquieu se sont prêtés à l'exercice et ont endossé le rôle de témoins auditionnés par deux avocats du cabinet Gide. Cette simulation a été précédée d'une présentation de ces chambres et du rôle des parties dans la conduite de l'instance par Guy Canivet, Ancien premier président de la Cour de Cassation, président du Haut Comité Juridique

de la Place financière de Paris. La conférence a été conclue par Frank Gentin, Président de Paris, place de Droit.

Enquête sur l'attractivité en matière de résolution des litiges internationaux

Paris, Place de Droit a également lancé une enquête visant à recueillir les avis des entreprises sur l'attractivité de la France en matière de résolution des litiges internationaux. Ont notamment été posées les questions suivantes :

- Quels sont les principaux atouts de la France en matière de résolution de litiges internationaux?
- Est-il important pour votre organisation que la France dispose d'un système de résolution des litiges internationaux attractif ? Si oui pourquoi ?
- Quel est, selon le point de vue de votre organisation, le centre de résolution des litiges internationaux le plus attractif dans le monde et pourquoi? S'il ne s'agit pas de Paris, quels sont les atouts de ce centre ?

Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'une conférence tenue le 17 janvier 2019 sur le thème « Attractivité de notre place de droit - Regards croisés sur les chambres internationales ». Ces résultats ont permis d'alimenter les échanges et l'action de Paris, Place de Droit auprès du gouvernement sur les actions d'amélioration à entreprendre pour renforcer encore la compétitivité de la Place de Paris et de son éco-système juridique, et sur la promotion à effectuer à travers le "Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères" et leur représentation à l'étranger de l'attractivité internationale de notre Place.



Le point de vue de :

Denis MUSSON ancien président du Cercle Montesquieu, Secrétaire et Conseiller Juridique Spécial du Conseil - Imerys

La concurrence entre les différentes places internationales (Londres, Amsterdam, Francfort, Singapour...) pour défendre ou développer leur marché juridique local s'est intensifiée ces dernières années. Le Cercle Montesquieu s'est mobilisé pour contribuer dès 2015, avec la création de "Paris, place de droit", à la mobilisation des principaux acteurs de notre éco-système juridique Français pour assurer ensemble la défense et la croissance de notre industrie locale du droit. Cette action vise à faire prendre conscience à toutes les parties prenantes du poids économique de cette industrie et de son importance pour le pays, de mieux valoriser les atouts (souvent uniques) de la Place de Paris pour sa promotion à l'étranger et d'oeuvrer également à l'amélioration de la compétitivité de son éco-système et en particulier pour le règlement des différends du commerce international. 2018 a marqué un premier succès de son action avec l'installation et la promotion des chambres commerciales internationales de Paris.

Avocat en entreprise et confidentialité des juristes d'entreprise

En 2018, le Cercle Montesquieu a poursuivi sa mobilisation aux côtés de l'AFJE pour obtenir la création d'un statut protecteur de la confidentialité des avis des professionnels du droit dans l'entreprise.

Mission Gauvain

Le député Raphaël Gauvain a été chargé par le Premier Ministre Edouard Philippe d'une mission pour « Rétablir la souveraineté de la France et de l'Europe et protéger nos entreprises des lois et mesures à portée extraterritoriale ».

Dans le cadre des travaux de cette mission, Nicolas Guérin, auditionné fin 2018 en tant que président du Cercle Montesquieu et Secrétaire général du groupe d'Orange, a pu exposer sa perception des besoins des entreprises et la nécessité pour les professionnels du droit dans l'entreprise de voir leurs avis protégés par la confidentialité. A la date de rédaction de ces lignes, le rapport Gauvain n'a pas encore été rendu public.

ORGANISATION DU CERCLE

<u>Le Conseil d'Administration</u>	<u>52</u>
<u>Les responsables de commission</u>	<u>53</u>
<u>Les Amis du Cercle et les partenaires</u>	<u>54</u>

Le Conseil d'Administration

(Au 31 décembre 2018)

La composition du conseil d'administration et du bureau sera modifiée lors de l'assemblée générale du 17 juin 2019.

Bureau du Conseil

Président

Nicolas GUERIN
Secrétaire général, Secrétaire du Conseil d'administration - ORANGE

Secrétaire Général

Martial HOULLE
*Secrétaire Général et Directeur Juridique - TOTAL
DIRECT ENERGIE*

Vice-Présidents

Béatrice BIHR, *Secrétaire Général,
Directeur Juridique Executif - TEVA SANTE*
Anne-Sophie LE LAY
Secrétaire Générale - AIR FRANCE KLM
Bénédicte WAUTELET
Directeur Juridique - GROUPE FIGARO

Trésorier

Jacques-Olivier BOUDIN
Directeur Juridique - GROUPE POMONA

Administrateurs

Yannick CHALMÉ
Directeur Juridique Groupe - L'OREAL
Jean-Pierre CHARLET
Ancien Directeur Juridique - GEMALTO
Fabienne CLARAC HUYGHUES-DESPOINTES
Directeur Juridique Groupe - DIAGNOSTICA STAGO
Stéphane COLLINET
European Legal Counsel - CIT GROUP
Nathalie DEBEIR
Directeur Juridique Adjointe - GROUPE RENAULT
Laure LAVOREL
Directeur Juridique International - BROADCOM
Denis MUSSON
*Secrétaire et Conseiller Juridique Spécial du
Conseil - IMERYS*
Stéphanie FOUGOU
Scrétaire Générale - ACCOR

Pascale NEYRET
Directeur Juridique - NEXITY
Claire OLIVE-LORTHIOIR
*Associate General Counsel France - ORACLE
FRANCE*
Gaëlle PATETTA
*Secrétaire Général Adjoint, Directeur Juridique
- CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS
COMPTABLES*
Isabelle RAMUS
Directeur Juridique - LEXMARK INTERNATIONAL
Boris STOYKOV
Directeur Juridique - AFFICHES PARISIENNES
Philippe SUMEIRE
*Directeur Juridique, Secrétaire du Conseil
d'Administration de SEB SA - GROUPE SEB*
Valérie VALAIS
Vice-Présidente Affaires Publiques - DASSAULT SYSTEMS

Les responsables de commission

Les responsables de commission

Affaires Internationales

Eric Gardner de Béville & Vincent Mercier

CAC 40

Yannick Chalmé

DJ au féminin

Béatrice BIHR

Employabilité des directeurs juridiques

Brigitte des Abbayes & Renalda Harfouche

Finance et Bourse

Francois Marshall & David Rubin

Gouvernance - Ethique

Claire Olive-Lorthioir & Catherine Stavrakis

Grand Sud

Philippe Blanchet, Jan Holtzhäusser, Pierre Laporte
& Marie-Paule Porte

Industrie - Commerce

Isabelle Ramus & Philippe Fournier

Justice économique

Laure Lavorel et Elisabeth Duval

Management des Directions Juridiques

Catherine Desvigne, Sybil de Geoffroy & Edouard
de Kervenoaël

Rhône-Alpes

Philippe Sumeire

Santé

Fabienne Clarac & Gérard Sicsic

Factory du Cercle

Olivier Bélondrade et Laure Lavorel

Les Amis du Cercle et les partenaires

Le club des « Amis du Cercle » est constitué de cabinets d'avocats qui partagent les valeurs du Cercle et qui se sont engagés à soutenir ses actions.

Au 1^{er} janvier 2019, le club des Amis du Cercle comprend les cabinets ci-dessous :

- Ashurst
- CMS Francis Lefevre Avocats
- Eversheds Sutherland
- Freget
- Gibson Dunn
- Gide
- Herbert Smith Freehills
- Latham & Watkins
- Vigié Schmidt & Associés
- Vogel & Vogel

Début 2019, les cabinets Skadden et DLA Piper sont devenus Amis du Cercle. Le Cercle Montesquieu remercie tous les cabinets d'avocats, Amis du Cercle, pour leur contribution à ses actions et projets.

Les partenaires

Afin de mener à bien toutes ses actions, le Cercle Montesquieu s'appuie sur des partenariats nombreux. Des liens forts lui permettent également de travailler en étroite collaboration avec notamment l'AFJE, le Barreau de Paris, ACE, le Tribunal de Commerce de Paris.

Partenaires Ecoles/ Universités

Dauphine
HEAD
HEC
Paris II
Sciences Po Paris

Partenaires Entreprises

Day One
Lexqi Conseil

Partenaires Evènements

Business and Legal Forum
Décideurs
ODA

Partenaires Presse

Les Echos Business
Le Monde du Droit
LJA
ODA

Autres partenaires

Conférence Générale des Juges
Consulaires de France
ConventionS - IHEJ

Partenaires Editeurs

Editions Législatives - Dalloz
Lexis Nexis

Le Cercle Montesquieu remercie très chaleureusement tous ses partenaires pour leur contribution au développement de ses missions et à la réalisation de ses projets et actions.



Le point de vue de :

Antoine GARAPON *Secrétaire Général – Institut des Hautes Etudes sur la Justice (IHEJ)*

La rencontre avec le Cercle Montesquieu, membre institutionnel de Conventions depuis 2015, a été déterminante pour la réflexion de l'IHEJ. Celui-ci, au sein de son programme Conventions, s'efforce depuis son avènement de décrire la construction du droit « global » ; cela n'aurait pas été possible sans un dialogue de confiance avec le Cercle. En effet, au fil de notre collaboration, il est devenu toujours plus évident que les directeurs juridiques étaient non seulement des observateurs privilégiés mais aussi, bien souvent, les acteurs de ce droit « global ». Ce qu'ils nous disent de leur expérience et leur réflexion sur les changements en cours, livrent de précieuses clés de compréhension que nous pouvons ensuite confronter aux analyses des diplomates, des autres juristes, des universitaires et des ONG. Depuis notre rapport « LE TIERS INCLUS, Rôle et enjeux de la fonction de directeur juridique dans la mondialisation » que nous avons publié en 2016 et qui tentaient de synthétiser ces travaux sur le rôle des directeurs juridiques dans la mondialisation, les échanges intellectuels avec le Cercle Montesquieu se sont poursuivis sur divers sujets, du numérique à la compliance, en passant par la corruption ou les canons de procédure dans les jugements internationaux.

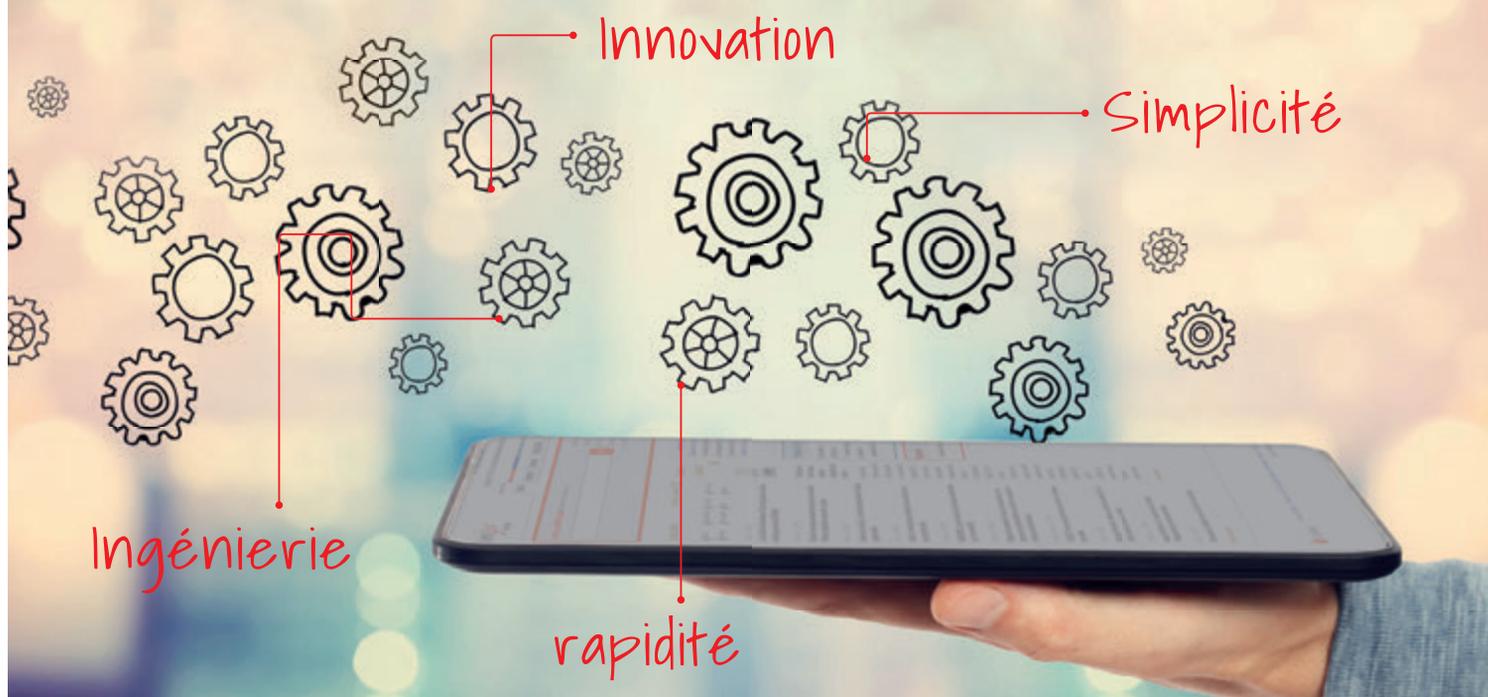
Nous sommes ravis de pouvoir poursuivre cette précieuse collaboration qui, nous en sommes convaincus, apporte à chacun de nouvelles perspectives pour une analyse toujours plus fine des défis que la mondialisation nous oblige à relever.



LexisNexis®

Lexis 360® Entreprises

Le portail juridique des juristes d'entreprise



- **La plus grande base de jurisprudence** du marché, commentée et analysée
- **L'expertise pluridisciplinaire de LexisNexis** et les encyclopédies JurisClasseur sur toutes les matières
- **Près de 10 000 contenus opérationnels** dont les modèles d'actes, formules et fiches pratiques
- **La technologie au service des juristes** : moteur de recherche intelligent, veilles et alertes



SIMPLIFIEZ
VOTRE
QUOTIDIEN



TROUVEZ
DES SOLUTIONS
pratiques et opérationnelles



CHOISISSEZ L'ACCES
LE PLUS ADAPTE
Avec des formules
d'abonnement modulaires

Informations et démonstrations
boutique.lexisnexis.fr • 01 71 72 47 70

Remerciements

Le Cercle Montesquieu tient à remercier :
Nathalie Kaleski, membre du Cercle Montesquieu
qui a contribué à la rédaction de ce rapport
LexisNexis qui en assure l'édition



Cercle Montesquieu

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W751108595

18 rue Marius AUFAN 92300 Levallois-Perret

Tel : 01 84 20 26 60

www.cercle-montesquieu.fr

e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr